



RAPPORT

Evaluation Rapide de Protection de Yamé-Bololi dans la commune Pignari-Bana, cercle de Bandiagara.

<p>Hameau de Yamé-Bololi Coordonnées GPS : Latitude : N 14°27'11'' Longitude : O 3°46'41'' Altitude : 345 m Précision : 7,4 m</p>	Dernière mise à jour	08/08/2021
	Dates de l'ERP	02 au 05/08/2021
	Localités affectées	Région de : Mopti Cercle de : Bandiagara, Commune de : Pignari Bana, Village de : Kori-Maoundé Hameau de : Yamé-Bololi
	Populations affectées	La population touchée par ce conflit est celle du hameau de Yame-Bololi qui est estimé à 190 personnes dont 40 hommes, 50 femmes, 57 filles et 43 garçons selon les informations recueillies auprès de la population affectée. Les activités principales de cette communauté sont l'agriculture et l'élevage. Elle est essentiellement composée de membres de l'ethnie Dogon.
	Déclencheur de l'ERP	Le 17 juillet 2021, une alerte de mouvement de population a été remontée par l'ONG Catholic Relief Services (CRS) d'un mouvement de population dans la Commune de Pignari-Bana. Il s'agirait de l'arrivée d'environ une centaine de ménages, le 17 juillet 2021 dans le village de Kori-Maoundé dans la commune de Pignari-Bana. En effet, dans la nuit du 16 au 17 juillet 2021, des hommes armés non identifiés ont attaqué la localité de Yamé-Bololi, hameau relevant du village de Kori-Maoundé. D'après les informations recueillies auprès des populations affectées par le déplacement, des hommes armés ont attaqué le hameau avec des armes à feu et ont incendié plusieurs maisons et greniers de vivres. Pris de panique les habitants de Yamé-Bololi se sont enfui vers le village de Kori-Maoundé, situé à environ 04 kilomètres du hameau attaqué. Le bilan de l'attaque fait état de blessés graves sans perte en vie humaine ; des maisons, cases et greniers de vivres brûlés et plusieurs têtes de bétails emportées.

	<p>Méthodologie</p>	<p>Après la confirmation de l’alerte de mouvement de population, l’équipe a informé les autorités administratives et les services techniques de l’Etat du cercle de Bandiagara. Le déploiement a été fait avec l’accompagnement d’un agent du service local du développement social et de l’économie solidaire.</p> <p>Pendant le déploiement, l’équipe a effectué des visites de courtoisie et d’information aux autorités coutumières de la commune de Pignari Bana et aux autorités locales des villages de Kori-Maoundé et Yamé Bololi. Ces visites de courtoisie ont été l’occasion de collecter des informations primaires qui ont servi à la révision des questionnaires de collectes de données, à la constitution des groupes de discussion et l’identification des informateurs clés.</p> <p>Ainsi, au cours de l’évaluation 4 groupes de discussion et 7 entretiens avec des informateurs clés ont été réalisés avec les groupes cibles suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 groupe de discussion avec les hommes âgés de 20 à 40 ans ; - 01 groupe de discussion avec les hommes âgés de 40 ans et plus ; - 02 groupes de discussion avec les femmes âgées de 20 à 40 ans ; - Entretiens avec 05 hommes dont les âges sont compris entre 29 et 50 ans ; - Entretiens avec 02 femmes âgées de 38 ans et 50 ans <p>Les groupes de discussions n’ont pas concerné les adolescents et les femmes de la tranche d’âge de 40 ans et plus. L’absence des adolescents s’explique par les travaux champêtres, l’exode rurale vers les grandes villes à la recherche de meilleures conditions de vie. Il n’y a pas eu beaucoup de femmes de la tranche d’âge de 40 ans et plus qui se sont déplacées.</p>				
	<p>Résumé des problèmes rapportés</p>	<p>Agressions physiques</p>	<p>Vois de bétails et de biens matériels</p>	<p>Incendie de maisons et de greniers,</p>	<p>Incendie/perte des documents d’état civil</p>	<p>Détresse psychologique et émotionnelle généralisée</p>
	<p>Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection</p>	<p>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</p> <p>Le cercle de Bandiagara est l’un des cercles de la région de Mopti dans lequel le conflit intercommunautaire est très accentué et la multiplicité de groupes armés gangrène les localités. Des villages entiers se vident de leurs populations à cause des incessantes attaques dont elles sont victimes. Les auteurs de ces attaques sont des groupes armés dont les communautés disent ignorer les identités.</p> <p>Le déplacement forcé des populations dans des conditions précaires et difficiles est très fréquent. Les assassinats, les enlèvements, les violences physiques et psychologiques, les vols et/ou la destruction de bétails et de biens privés, les incendies de maisons et de greniers de vivres sont les conséquences des attaques régulièrement perpétrées contre les populations civiles. Par peur d’être attaqué les communautés ont adopté dans plusieurs localités des stratégies d’adaptation néfastes notamment la création de milices armées pour sécuriser leurs localités et leur permettre de cultiver leurs champs.</p> <p>Sur la route nationale 15 (RN15) en quittant Sévaré pour Bandiagara vers le côté droit de la route, les</p>				

hommes armés non identifiés occupent tous les espaces agricoles. Pour faire face à cette situation, les communautés se sont organisées en groupes d'auto-défense ; ce qui les expose encore plus aux représailles de la part des groupes armés rivaux.

PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ÉVALUATION RAPIDE DE PROTECTION :

La commune de Pignari-Bana est située à l'entrée du plateau dogon sur une superficie de 855 Km², selon le plan de développement social et économique (PDSEC).

Elle est limitée :

- A l'est par la commune de Kendié ;
- Au sud par les communes de Doucombo et Pignari ;
- Au nord par les communes de Fatoma et Lowol-guéou, et
- A l'ouest par les communes de Socoura et Sio.

La Commune rurale de Pignari-Bana compte 39 086 habitants en 2017 dont 18 796 hommes et 20 290 femmes selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2007. Cette population est composée essentiellement de Dogons (agriculteurs) et de peulhs (éleveurs). La commune compte 23 villages.

La commune à 02 grands cours d'eau (Yamé) qui rejoignent le fleuve Niger à partir de la commune de Pignari au sud.

Sur le plan sanitaire, la commune dispose de 03 aires de santé dont 01 non fonctionnel qui se trouve à Piron. Il existe 13 écoles publiques dont 02 seconds cycles.

Au niveau de l'accès à l'eau potable, la commune compte plusieurs infrastructures hydrauliques dont 04 adductions d'eau sommaires (AES), 11 forages et plusieurs puits à grands diamètres.

Le village de Kori-Maoundé, la localité où a été conduite l'évaluation, est située à une vingtaine de kilomètres de Bandiagara. Dans cette localité, il existe 01 école, 01 forage avec 03 châteaux reliés à des bornes fontaines, 02 Pompes à Motricité Humaine (PMH) et 01 Centre de Santé Communautaire (CS-Com).

Le hameau de Yamé-Bololi attaqué est rattaché au village de Kori-Maoundé et la distance qui les sépare est de 4 kilomètres.

ACTION EN COURS :

Les actions en cours pour les communautés déplacées de Yamé Bololi sont :

- Une évaluation rapide de protection conduite du 02 au 05 août 2021. En dehors de cette

		évaluation, aucune autre action n'a été identifiée avant et pendant la période de l'évaluation.				
		<p>RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP : A l'issue de l'ERP, les recommandations principales sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les mécanismes de protection locale ; - Faire un suivi de la situation sécuritaire dans les zones de départ et d'accueil ; - Faciliter l'obtention des documents d'Etat-civil détruits pendant les violences ; - Fournir une assistance alimentaire et NFI aux PDIs ; - Assister les personnes à besoins spécifiques ; - Accroître l'accès à l'eau potable en réhabilitant les points d'eau dans la localité de départ pour faciliter le retour des PDIs ; - Appuyer la reconstruction et/ou réhabilitation des maisons incendiées pendant les violences ; - Renforcer la connaissance des communautés sur la COVID-19, les gestes barrières et la vaccination. 				
	Niveau de l'alerte	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale		<p>La situation sécuritaire de la commune de Pignari-Bana s'est aggravée depuis plusieurs mois. La présence d'hommes armés a affecté toute la commune. Il ressort des informations recueillies pendant l'évaluation que l'attaque du village de Yamé-Bololi a eu lieu le 17 juillet 2021 pendant la nuit. L'attaque a fait un blessé par balles qui a été évacué à l'hôpital Sominé Dolo de Sévaré pour des soins.</p> <p>Plusieurs autres personnes blessées pendant la fuite sont dans des villages pour suivre des soins traditionnels.</p> <p>La majorité des ménages déplacés vivent au sein de</p>	<p>Aux acteurs administratifs et de la police :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité de police dans les localités de départ et d'accueil <p>Aux acteurs de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les blessés pour les soins appropriés. <p>Aux acteurs de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire des analyses de

		<p>familles d'accueil. Certains ménages sont dans des maisons abandonnées. La localité d'accueil est le village de rattachement du hameau de départ des PDIs.</p> <p>En cette période hivernale, certains PDIs font des aller-retours entre la localité de départ et celle d'accueil, tous les jours pour y cultiver leurs champs ; ce qui évidemment les expose aux risques d'enlèvements, d'assassinats et d'agressions physiques. Ces PDIs font ces mouvements au cours de la journée entre 8 heures et 14 heures ; cette période de la journée semble présenter moins de risques pour ces personnes. D'ailleurs, au cours des groupes discussions, la volonté de retourner dans la localité de départ a été unanimement exprimée par les personnes déplacées mais ce retour est conditionné par l'amélioration de la situation sécuritaire.</p> <p>Pendant cette attaque, 09 greniers de vivres et 20 maisons ont été incendiés, 200 petits ruminants, 50 bœufs et plusieurs têtes de volailles emportées. Pendant l'évaluation, il ressort que les déplacés ne se sentent pas en sécurité car le site d'accueil est situé à seulement 04 kilomètres de la localité de départ.</p> <p>Au cours des groupes de discussions et des entretiens avec les informateurs clés, les personnes interrogées ont mentionné la présence des groupes d'auto-défense qui permettent, selon eux, de sécuriser les personnes et leurs biens, pratiquent des patrouilles de nuit et montent la garde pour permettre aux cultivateurs de cultiver leurs champs. La présence de ces milices d'auto-défense semble constituer une cause de représailles contre les populations civiles.</p>	<p>protection locale afin de parvenir au renforcement des stratégies d'adaptation positives et à la mitigation des stratégies néfastes.</p>
<p>Cohésion sociale</p>		<p>Lors des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés, les participants ont affirmé qu'il existe une bonne collaboration avec la communauté hôte. D'ailleurs, ils disent bénéficier de la</p>	<p>Aux acteurs de sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter des assistances afin d'anticiper sur une dégradation

		<p>communauté d'accueil des dons de vivres, d'abris et de vêtements.</p> <p>Ils ont également signifié que cette parfaite collaboration s'explique par le fait que la localité d'accueil est le village de rattachement de leur hameau c'est-à-dire que les habitants de la localité de départ des PDIs sont tous partis du village d'accueil pour fonder le hameau. Ce lien entre les deux localités aurait facilité l'accueil des personnes déplacées.</p> <p>Cependant, les personnes rencontrées ont relevé que si la présence des PDIs se prolonge, les stocks de vivres vont s'épuiser et cela pourrait entacher les relations cordiales qui existent entre les deux communautés.</p>	<p>probable des relations entre les communautés déplacées et hôte.</p>
<p>Protection de l'enfance</p>		<p>A travers les groupes de discussion et les entretiens réalisés, il ressort que les adolescents garçons et filles sont en exode rural. Ils sont partis vers les grandes agglomérations à la recherche de meilleures conditions de vie. Les participants aux groupes de discussion ont affirmé que les adolescents pratiquent l'exode pour générer des ressources pour leurs familles restées dans les villages.</p> <p>Au niveau scolaire, les enfants du hameau de départ fréquentaient le premier cycle de Kori-Maoundé et ceux du second cycle 2 années avant fréquentaient l'école de Kori-Kori située à 10 kilomètres du hameau de départ. Mais avant l'attaque de Yamé-Bololi, la situation d'insécurité a obligé cette école de Kori-Kori à fermer. Alors, à partir du second cycle, tous les enfants se déplacent à Bandiagara pour y poursuivre leurs études.</p> <p>Il est à noter que l'école de Kori-Maoundé est située à environ 4 kilomètres de Yamé-Bololi. Les besoins des enfants sont les habits et les kits scolaires.</p>	<p>Aux acteurs de sécurité alimentaire et moyens de subsistance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les ménages en activités génératrices de revenus pour freiner l'exode des adolescents vers les grandes agglomérations <p>Aux acteurs spécialisés en documentation civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les ménages pour l'acquisition des actes de naissance pour les enfants

		<p>Il n'a pas été signalé de cas d'enfants blessés lors de l'attaque, ni d'enfants séparés ou non accompagnés. Cependant, Il a été signalé que plus de 60% des enfants ne possèdent pas d'actes de naissance qui ont été soit brûlés dans les Incendies soit jamais obtenus. Par ailleurs, l'équipe a observé que la majorité des enfants déplacés étaient dénudés sans vêtements. En cette période hivernale, cela pourrait constituer une source de maladies pour les enfants.</p>	
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Pendant l'évaluation, aucun cas de violence basé sur le genre n'a été identifié ni signalé. Par contre, les pratiques néfastes comme le mariage précoce et l'excision se pratiquent dans la zone de l'évaluation. Cette pratique est ancienne et antérieure à l'attaque qui a provoqué le déplacement forcé de la communauté du hameau de Yamé-Bololi. Pendant, l'évaluation, Les femmes ont signalé qu'elles avaient peur de faire la recherche de bois de chauffe sur le site d'origine parce qu'elles risquaient d'être l'objet de menaces ou de violences physiques ou sexuelles. Pendant l'attaque, les PDIs ont relevé que les Hommes ont été les plus ciblés.</p>	<p>Aux acteurs du sous-cluster violences basées sur le genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des séances de sensibilisation pour minimiser les conséquences liées aux pratiques néfastes du mariage précoce et de l'excision.
<p>Personnes à besoins spécifiques</p>		<p>Lors des échanges avec les informateurs clés et les groupes de discussions, Les personnes à besoins spécifiques identifiées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 02 femmes enceintes sans soutien ; • 02 garçons vivant avec handicap physique âgées de 08 et 12 ans. • 01 femme âgée de 60 ans présentant des troubles mentaux. 	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les enfants vivant avec handicap physique en fauteuils roulant en vue de faciliter leurs déplacements - Appuyer en vivres et articles non alimentaires les femmes enceinte et la femme présentant des troubles mentaux. <p>Aux acteurs de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les visites prénatales pour les femmes enceinte.

			-
Lutte anti-mine		<p>Selon les informations collectées, aucun engin explosif improvisé (EEI) n'a été signalé ni dans la zone de départ ni dans celle d'accueil. Mais, ils disent craindre ces engins car ils affirment avoir eu connaissance des explosions d'engins explosifs improvisés sur la RN15. Ils ont exprimé le besoin en éducation sur les risques liés aux EEIs.</p>	<p>Aux acteurs de lutte anti-mine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des activités d'éducation sur les risques liés aux engins explosifs Improvisés.
Ressenti psychologique		<p>Les PDIs à l'unanimité affirment avoir un sentiment de peur et d'angoisse généralisé lié aux risques d'attaques contre tous les villages de la zone y compris la localité d'accueil.</p> <p>Concernant les enfants, 06 d'entre eux sont en détresse psychologique qui se manifeste par des cauchemars au cours desquels ils demandent de l'aide.</p> <p>Les PDIs ont relevé que l'instabilité de la situation sécuritaire qui les empêche d'accéder aux terres cultivables ainsi que l'incendie de leurs réserves de vivres et le vol de leurs bétails accroissent leur détresse psychologique.</p>	<p>Aux acteurs de prise en charge psychosociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'identification et la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe.
Terre, logement, propriété (LTP)		<p>A travers les échanges avec les personnes interrogées, il a été évoqué qu'il n'y a pas de conflits liés à la terre dans la zone de départ. La gestion des conflits fonciers est assurée par les chefs de villages, leurs conseillers et le maire de la commune. Cependant, la pression sur les terres cultivables est forte dans la localité d'accueil à cause de la restriction de mouvements vers les terres cultivables imposée par les groupes armés.</p>	<p>Aux acteurs spécialisés en règlement de conflits fonciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper le règlement de conflits pouvant naître de la pression sur les terres cultivables dans la localité d'accueil.

<p>Accès aux services de base</p>		<p>Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés, il n'existe pas de centre de santé dans le hameau de Yamé-Bololi, la communauté fréquente le CS-com de kori-Maoundé où la consultation est gratuite.</p> <p>Dans la localité de départ, il existe une PMH non fonctionnelle et un puits traditionnel non protégé. La communauté n'a pas accès à l'eau potable dans le hameau de départ.</p> <p>En ce qui concerne Kori-Maoudé, il y a 02 adductions d'eau sommaire pour 03 bornes fontaines et 02 PMH. Le centre de santé et les points d'eau sont accessibles aux personnes déplacées.</p> <p>Sur le site d'accueil les enfants fréquentent le premier cycle. Par contre ceux du second cycle partent à Bandiagara pour y poursuivre leurs études. La communauté fréquente la foire hebdomadaire de Goundaka et Allaye Kokolo. A Kori-Maoundé certains PDI habitent dans des maisons sans latrine ; ce qui les oblige à pratiquer la défécation à l'air libre en s'exposant aux risques d'agressions physiques.</p>	<p>Aux acteurs Humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les points d'eau sur le site de départ pour faciliter le retour des PDI ; - Réaliser les latrines afin de prévenir les risques de protection pouvant naître de la défécation à l'air libre.
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>Les participants ont affirmé avoir eu connaissance de l'existence de la pandémie à Covid-19 et des mesures de prévention à travers la radio. Par contre, l'équipe a observé que les gestes barrières ne sont pas respectés. La prise de température et le lavage des mains au savon sont exigés à l'entrée du centre de santé.</p> <p>Selon les participants aux groupes de discussion, l'apparition de la maladie et l'observance des mesures barrières ont changé la traditionnelle façon de célébrer les mariages et les baptêmes. Avant l'émergence de la pandémie, toute la communauté célébrait ensemble ces événements mais actuellement les célébrations regroupent moins de personnes.</p>	<p>Aux acteurs de la santé et de l'hygiène publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des séances de sensibilisations sur le respect des gestes barrières et la vaccination de la Covid-19.

Autre		Les participants aux groupes de discussion et aux interviews ont exprimé les besoins prioritaires en vivres et articles non alimentaires aux bénéfice de PDI et des ménages d'accueil.	Aux acteurs humanitaires : <ul style="list-style-type: none">- Assister les PDI et les ménages d'accueil en vivres et articles non alimentaires pour éviter que les communautés s'adonnent aux pratiques d'adaptation négatives.
--------------	--	--	---